

# ACES - Grues de chargement

## Formation initiale

Être reconnu apte à conduire en sécurité

### Objectifs

- Conduire en sécurité une grue auxiliaire de chargement

### Public Visé

Toute personne appelée à conduire une grue de chargement la recommandation 490 de la CNAM.

### Durée

**14.00** Heures

**2** Jours

### Pré Requis

- Présenter les aptitudes médicales et psychotechniques requises
- Savoir communiquer en français (lire, écrire, parler)
- Être âgé de 18 ans au minimum
- Permis de conduire C

### Parcours pédagogique

#### THEORIE

- Introduction

Présentation de l'assemblée, des objectifs et des références de la formation.

- Connaissances générales

Le conducteur, les différents acteurs de l'entreprise, les principaux acteurs en prévention des risques professionnels, le dispositif CACES®.

- Technologie des grues de chargement
- Notions élémentaires de physique, stabilité des grues de chargement
- Déplacement des grues de chargement sur site
- Risques liés à l'utilisation des grues de chargements et moyens de prévention associés
- Exploitation des grues de chargements
- Accessoires de levage et règles d'élingage
- Vérification d'usage d'une grue de chargement

#### PRATIQUE

Exercices pratiques conformes au référentiel de la R490.

Evaluation pratique continue durant la formation.

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste, opérations d'entretien quotidien, maintenance
- Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)

### Objectifs pédagogiques

Apporter au candidat :

- > Les connaissances réglementaires et techniques relatives à l'utilisation des grues de chargement en général.
  - > Le savoir-faire nécessaire à la conduite en sécurité des grues de chargement selon la recommandation 490 de la CNAM.
- Evaluer l'acquisition de ces connaissances et le savoir-faire nécessaires à l'obtention de l'autorisation de conduite.

La validité de l'ACES obtenu est de 5 ans

### Méthodes et moyens pédagogiques

- Vidéo projection, notices fabricants, divers documents (VGP, etc.) pour l'enseignement théorique.
- Plateau technique certifié selon la R490 de la CNAM, Plateau technique certifié selon la R490 de la CNAM avec grue de chargement (commandes embarquées + télécommande) et accessoires de levage

EXPERTISE FORMATION BBM - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73650058865

## Qualification Intervenant(e)(s)

Les formateurs sont formés à la pédagogie, expérimentés dans la conduite des GACV de la catégorie concernée, et titulaires du ou des CACES® correspondants.

## Méthodes et modalités d'évaluation

Les épreuves théoriques et pratiques de la conduite de grues auxiliaires sont réalisées en fin de formation conformément à la Recommandation R490 de la CNAMTS en vue de la délivrance d'une autorisation de conduite au salarié sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation. Selon la Recommandation R490, le renouvellement d'une Autorisation de Conduite est obligatoire avec une périodicité de 5 ans.

- Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

## Modalités d'Accessibilité

Se reporter sur notre site internet [www.sudformationbbm.com](http://www.sudformationbbm.com) à l'onglet "accessibilité".

## Effectif

De 1 à 1 Personnes



Contactez-nous !

**NATHALIE ROSSONE**

**Tél. : 0562530011**

**Mail : [contact@sudformationbbm.com](mailto:contact@sudformationbbm.com)**